

Séance du Conseil municipal de Corsier du 16 octobre 2018.

RÉSOLUTION

Pour que la Commune de Corsier se déclare zone hors de l'Accord TiSA

Considérant :

- la déclaration du parlement genevois déclarant le Canton de Genève zone hors de l'Accord TiSA ;
- les communes de Genève, de Carouge, de Meyrin, d'Onex, de Plan-les-Ouates, de Puplinge et du Grand-Saconnex qui ont entrepris la même démarche ;
- le courrier de l'association Comité genevois Stop TiSA adressé au Conseil municipal de Corsier en avril 2017 et discuté lors de la séance du 2 octobre 2018 ;
- que cet accord peut potentiellement remettre en cause des politiques publiques communales choisies démocratiquement par la population et ses élus ;
- que cet accord comme d'autres traités de libre-échange ouvre des marchés à la concurrence en se fondant sur des systèmes contraignants qui réduisent fortement l'autonomie et la maîtrise des Etats et des populations ;
- l'attachement du Conseil municipal aux services publics et la volonté de les conserver sous contrôle démocratique ;
- la volonté du Conseil municipal de continuer à gérer les prestations qu'il offre à la population.

Le Conseil municipal décide et invite l'Exécutif :

- à déclarer la commune de Corsier zone hors de l'Accord TiSA ;
- à informer les habitant-e-s de la commune de cette résolution et des raisons qui motivent cette décision ;
- à informer le Conseil d'Etat et le Conseil Fédéral par un courrier de cette décision ;
- d'indiquer « Zone hors TiSA » par la pose de panneaux aux entrées de notre commune.

Résolution déposée par Denis Waechter – Conseiller Municipal (Les Verts)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames les Conseillères municipales et Messieurs les Conseillers municipaux,

Un traité international concernant le commerce des services est actuellement en négociation par 50 pays, dont la Suisse, visant à forcer la privatisation des services publics et à soumettre chaque secteur aux règles de la libre concurrence. Ce traité TiSA (Trade in Services Agreement, soit en français Accord sur le Commerce des Services) est en cours de négociation à Genève depuis janvier 2012. Ce traité s'inscrit dans le projet de partenariat transatlantique de commerce et d'investissement abrégé (TTIP) en anglais, également connu sous le nom de traité de libre-échange transatlantique abrégé (TAFTA) en anglais

L'absence de transparence sur le contenu de ce traité, la mise en place de tribunaux d'arbitrage non soumis aux lois des Etats, constitués d'avocats d'affaires internationaux, l'impossibilité de revenir en arrière en retirant un secteur de la libre concurrence sans subir des pénalités économiques lourdes (clauses dites de « Standstill » et de « Ratchet »), suscitent de vives inquiétudes auprès des citoyen-ne-s, du monde associatif et de la classe politique.

L'objectif final de ce traité est de libéraliser l'ensemble des services et finalement démanteler les prestations publiques, le rôle de l'Etat et des collectivités publiques.

Les politiques publiques seront directement concernées, que se soit les transports, le service des eaux, l'énergie, l'éducation, l'enseignement et la formation, les activités culturelles et sportives, la protection des consommatrices et des consommateurs, les règles concernant les produits alimentaires, la gestion des déchets, le social ainsi que la santé. Ce traité nous concerne toutes et tous et impactera la vie locale et communale de façon directe.

Une dérégulation de tous les échelons administratifs du pays, Confédération, Cantons et Communes, réduirait rapidement à néant la marge de manœuvre des parlements et des exécutifs.

Chaque gouvernement doit pouvoir décider de la manière de gérer ses prestations de services dans l'intérêt de sa population. Il doit pouvoir se garder le droit d'adopter ultérieurement toutes les réglementations nécessaires. Notamment, lorsqu'il s'avère que la libéralisation n'a pas les effets souhaités ou attendus. Permettre à des intérêts privés de s'approprier des services publics en imposant leur privatisation pour ensuite se faire subventionner par des fonds publics est un non-sens.

Accorder à des entreprises multinationales le droit de poursuivre des Etats et des collectivités publiques devant des tribunaux privés d'arbitrage en se soustrayant aux juridictions civiles, réduit fortement notre capacité à réguler notre économie et notre environnement, ce qui est contraire à notre constitution fédérale.

Face à de grosses multinationales, les petites et moyennes entreprises locales seront également menacées. En effet, elles ne pourront concurrencer ces géants qui échapperont alors aux législations nationales avec des ramifications incontrôlables dans tous les domaines où elles exercent leurs activités.

C'est pourquoi il nous semble capital que le Conseil municipal de notre commune reste attentif à l'évolution de ce dossier et continue à affirmer son attachement aux politiques publiques et à la maîtrise de celles-ci.

Déclarer notre commune ZONE HORS TiSA, est une action simple, mais symboliquement forte !



Communes qui ont approuvé des motions ou des résolutions pour se déclarer « Zone hors TiSA » :

1. Carouge – le 29.01.15 (a posé des panneaux « Carouge, zone hors TiSA » le 11.08.17)
2. Genève – le 7.10.15 (a posé des panneaux « Ville de Genève, zone hors TiSA » en décembre 2017 / 8 drapeaux « Stop TiSA » sur le Pont du Mt-Blanc, 2 semaines en avril 2017)
3. Grand-Saconnex – le 13.11.17 (a posé des panneaux « hors TiSA » en avril 2018)
4. Plan-les-Ouates – le 19.05.15 (a posé des panneaux « hors TiSA » en mars 2018)
5. Gy – le 22.06.17
6. Meyrin – le 19.05.15
7. Puplinge – le 7.05.15
8. Onex – le 20.06.17
9. Soral – le 12.06.17
10. Avully – 25.01.18
11. Presinge – le 26.02.18
12. Laconnex – le 26.03.18
13. Baden – le 26.10.16
14. Bâle – le 29.06.17
15. Bellinzone – le 2.08.16
16. Berne – le 10.11.16
17. Biasca – le 16.08.16
18. Lausanne – le 19.05.15
19. Le Locle – le 2.11.16
20. Ostermundigen – le 16.03.17
21. Renens – le 28.05.15
22. Sainte-Croix – le 21.03.16
23. Vevey – le 10.11.16
24. Yvonand – le 10.04.17
25. Zurich – le 6.11.15

et les Cantons de : Genève – le 13.11.15, Vaud – le 28.03.17 et Zoug – 12.16

D'autres communes ont demandé la transparence sur TiSA et la non-privatisations des services publics :

Bardonnex – le 12.05.15

Meinier – le 7.05.15